

Manuel SST	Ch. 5, Identification des dangers, évaluation des risques et réalisation des mesures	Version 1.0	Page 1 / 3
PRO 521-1	Identification des dangers et réalisations des mesures		Édité le 21.03.06
Elaboré par : RSST	Visa :	Validé par COM le 01.01.2007	Visa :

1. Buts

La présente procédure a pour but d'identifier les dangers existants dans l'entité puis de planifier et réaliser les mesures prioritaires pour les maîtriser.

2. Définitions et abréviations

Les termes généraux sont définis dans le glossaire du manuel SST du dirigeant.

Danger : cause capable de provoquer un dommage (lésion ou atteinte à la santé)
 Risque : combinaison de la gravité du dommage potentiel et de sa probabilité d'apparition

3. Domaine d'application

Cette procédure s'applique à toutes les entités de l'administration.

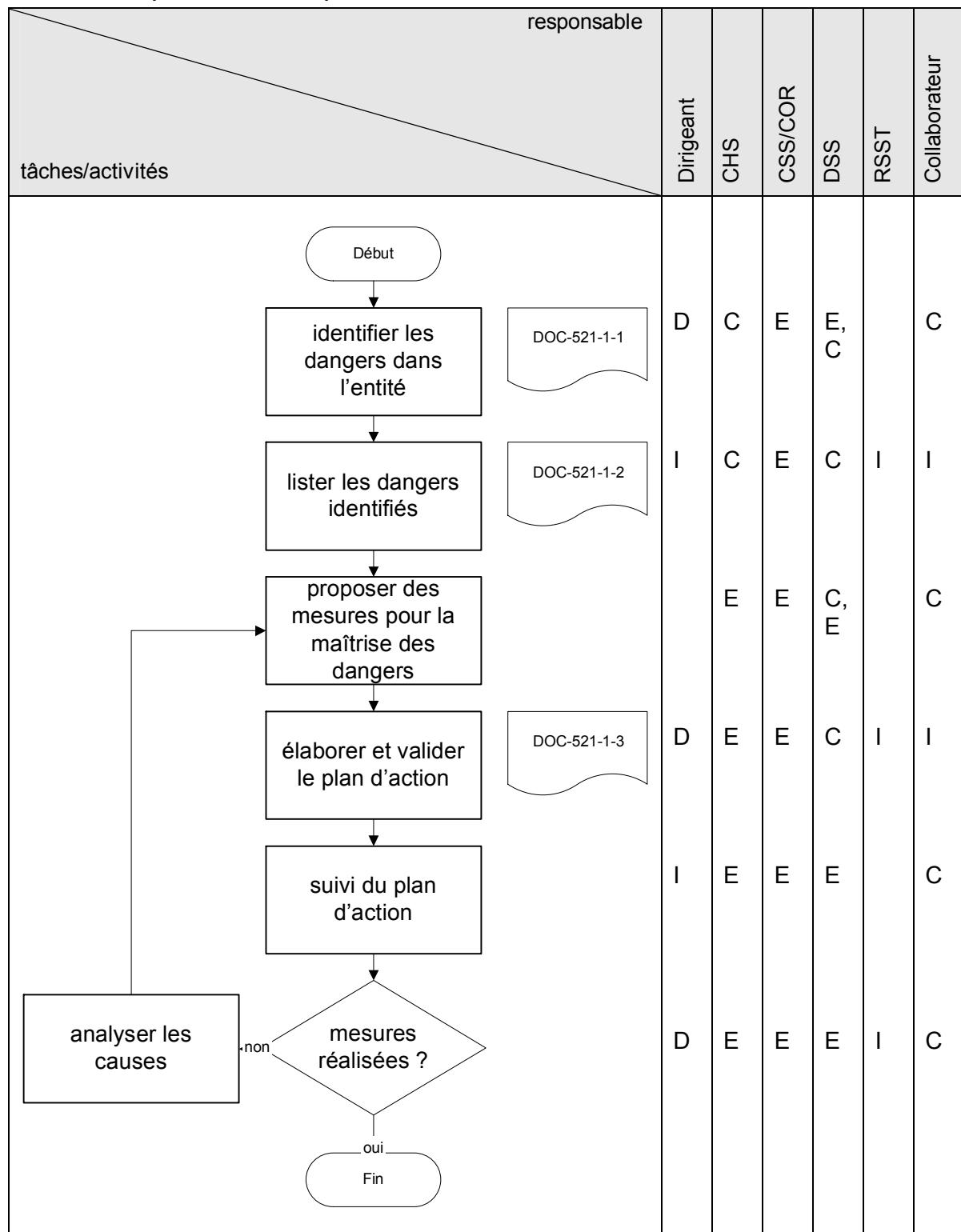
4. Procédure

D = décision (décide, sans participation active à l'exécution)
 E = exécution (est responsable pour l'exécution et les décisions nécessaires à cette exécution)
 C = Collaboration / conseil (doit participer à l'exécution et/ou aux décisions nécessaires à cette exécution)
 I = est informé (doit être informé)

/ = ou C/I
 , = et E,D

Manuel SST	Ch. 5, Identification des dangers, évaluation des risques et réalisation des mesures	Version 1.0	Page 2 / 3
PRO 521-1	Identification des dangers et réalisations des mesures		Édité le 21.03.06
Elaboré par : RSST	Visa :	Validé par COM le 01.01.2007	Visa :

4.1 Tâches, compétences et responsabilités



Manuel SST	Ch. 5, Identification des dangers, évaluation des risques et réalisation des mesures	Version 1.0	Page 3 / 3
PRO 521-1	Identification des dangers et réalisations des mesures	Edité le 21.03.06	
Elaboré par : RSST	Visa :	Validé par COM le 01.01.2007	Visa :

5. Documents applicables

- DOC-521-1-1 Liste des fiches d'identification des risques à la place de travail
- DOC-521-1-2 Liste des dangers de l'entité
- DOC-521-1-3 Plan d'action
- DOC-421-1 Liste des principales bases légales, règles SST et documents de référence